



Ensemble pour une vie autonome

EVA ASBL  
Rue d'Offignies, 70 à 7370 Dour  
Tél : 065/65.53.62  
Email : [info@eva-bap.be](mailto:info@eva-bap.be)  
N° Entreprise : 0830.683.848.

## Rapport Moral 2015

### **Introduction**

2015 a été une année à multiples facettes alors que les Droits de l'Homme, la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées, ont été largement mis en évidence au cœur même du Parlement wallon et qu'en même temps, la 6<sup>e</sup> réforme de l'État belge et le transfert de nouvelles compétences aux Régions venait complètement bouleverser le paysage institutionnel wallon.

Peut-on y voir une opportunité d'un renouveau selon les recommandations émises par les experts des Nations Unies ? Ou craindre au contraire un recul dans un contexte budgétaire plus difficile ?

### **L'association**

#### **1. Observation**

C'est dans une Wallonie aux attitudes décidément toujours très paternalistes et attachée à une longue tradition d'institutionnalisation des personnes handicapées que nous avons continué à défendre et développer la vision et la philosophie de la « vie autonome ».

Et cela même si notre nouveau Gouvernement déclare s'inscrire pleinement dans la ligne de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et souligne en introduction de sa Déclaration de politique régionale « Vivre comme tout le monde et avec tout le monde, choisir librement son mode de vie, avoir une égalité de traitement sont des principes qui constituent la politique du handicap en Wallonie ».

Toutefois, suite à l'examen du rapport étatique belge à Genève en septembre 2014, le Comité des Experts de l'ONU notait que les personnes ont très peu de choix pour une autonomie de vie étant donné le manque d'investissement et l'insuffisance des services d'assistance personnelle et recommandait à l'État partie d'œuvrer pour une politique de désinstitutionnalisation en réduisant les investissements dans l'infrastructure collective et en favorisant les choix personnels.

En septembre, Le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, M. Nils Muižnieks, et sa délégation étaient en visite en Belgique. Ils ont rencontré les autorités nationales, les structures nationales des Droits de l'Homme et des représentants de la Société Civile. Les Droits de l'Homme des Personnes Handicapées étaient l'un des trois sujets abordés par le Commissaire dont plus particulièrement la désinstitutionnalisation. Un rapport et des recommandations seront aussi formulés suite à ces entretiens.

La Wallonie va devoir répondre à ces obligations, ne pas respecter la Convention relève de l'illégalité.

## Un nouveau paysage institutionnel wallon

Le 2 juillet 2015, Monsieur le Ministre Maxime Prévot présentait son projet de création de l'AViQ, l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles dont le projet de décret fut voté par le Parlement le 2 décembre.

Ce nouvel organisme d'intérêt public (OIP) gèrera les compétences de la santé, du bien-être, de l'accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées et des allocations familiales. Une nouvelle administration qui intégrera donc, dès le 1er janvier 2016, les compétences de l'AWIPH dans une branche «handicap».

### **Une assurance autonomie.**

A l'instar d'autres pays européens ou encore de la Flandre, Monsieur le Ministre souhaite mettre en place une assurance autonomie pour les personnes âgées et/ou handicapées dont l'objectif sera d'accompagner la dépendance qu'elle soit due à l'âge, au handicap ou à la maladie. Afin d'harmoniser les dispositifs et ne plus avoir la barrière des 65 ans, le BAP sera également intégré dans cette nouvelle assurance.

Sur base d'une échelle d'évaluation de la perte d'autonomie, celle-ci donnera droit à des services d'aides et de maintien à domicile, des gardes à domicile, des aménagements de l'habitation,... L'offre de services sera développée.

Sa mise en œuvre est prévue pour le 1er janvier 2017 et se fera par le biais des mutualités.

### **Une note de politique générale.**

Le Ministre a présenté dans une note de politique générale prospective et non exhaustive les grandes lignes des actions concrètes qu'il prévoit de mettre en œuvre dès 2016.

Pour la matière qui nous concerne, nous nous réjouissons que la liberté de choix et l'autodétermination soient considérées comme un élément fondamental rappelant que pour que les personnes aient la possibilité de poser un choix, il faut qu'il y ait une offre suffisante et diversifiée de possibilités de réponses.

Nous restons donc vigilants afin que ces valeurs soient réellement intégrées dans la nouvelle assurance autonomie.

### Et l'Europe.

Les lignes directrices sur "La transition des soins en institution vers des services de proximité" ainsi que le Vade Mecum sur l'utilisation des fonds européens permettant de la mettre en œuvre, nous ont accompagnés tout au long de cette année encore. Ces outils pragmatiques sont une opportunité d'un changement de société.

Ils ont été développés lors de notre colloque en présence des Représentants de la Commission européenne gérant les fonds structurels et nous les avons remis au Ministre Président de la Wallonie, Monsieur Paul Magnette en compagnie de Monsieur Jan Jarab représentant du Haut-Commissariat des droits de l'homme pour l'Europe.

Ils furent également au centre de nos rencontres avec les Députés européens lors de la Freedom drive, Marche pour la Liberté, organisée pour la première fois à Bruxelles par le Réseau Européen ENIL.

Notre objectif : Nous avons des droits, comment la Wallonie va-t-elle y répondre ? C'est ce constat qui nous a conduits vers l'Europe qui pourrait y apporter certaines réponses comme la création et le financement de nouveaux services.

## **2. Objet**

Vivre comme tout le monde et avec tout le monde, choisir librement son lieu et son mode de vie... tel était l'objectif initial du BAP.

Les constats restent malheureusement les mêmes d'année en année, qu'il s'agisse de l'absence de services ou de leurs difficultés de fonctionnement, d'un manque de réponses adaptées ou d'informations.

Le modèle forfaitaire – 7500 € pour une aide de jour et de 14.500 € pour une aide de jour et de nuit – sans évaluation des besoins réels de la personne a encore plus éloigné cette perspective.

Aucun budget supplémentaire n'a été accordé en 2015 pour répondre aux nombreuses demandes. Seules les personnes en priorité n° 1 – les maladies évolutives – ont reçu un accord grâce à du budget libéré par des personnes entrant en institution ou malheureusement des décès.

L'annonce de la mise en place de l'assurance autonomie nous laisse perplexe... Celle-ci représentera-t-elle une réelle alternative à l'institution en répondant aux valeurs de participation et d'inclusion dans la société pour tous les types de handicap et à tout âge ?

Le projet proposé par le CDH dans son programme préélectoral se voulait prometteur sur un modèle de désinstitutionalisation du Danemark.

Les éléments que nous possédons aujourd'hui nous font craindre au contraire un recul car les seuls services qui seront proposés seront les services d'aide aux familles, services d'aide à domicile que nous connaissons bien dans notre expérience du BAP, avec une satisfaction des bénéficiaires très mitigée.

Les enquêtes réalisées par l'AWIPH et par le Consultant externe BSB à la demande de Mme la Ministre Éliane Tilieux ont démontré toutes les difficultés rencontrées. Ce pourquoi des groupes de travail étaient mis en place au sein de l'Administration afin de déterminer les besoins et de quelle manière y répondre.

Nous espérons que notre expérience sera prise en compte et que nous pourrions collaborer à la construction de ce nouveau projet.

### **3. Objectifs**

#### ➤ **L'information et l'orientation**

- nous restons à l'écoute de nos membres à qui nous transférons régulièrement des informations.
- À l'inverse, nous relayons les expériences de nos membres quelles que soient nos activités.

#### ➤ **Échanges d'expériences**

Nous n'avons pas organisé de réunion de bénéficiaires cette année mais les journées de présentation des résultats de l'enquête réalisée par BSB ont permis des échanges d'expériences très intéressants.

Les contacts téléphoniques avec nos membres restent bien sûr primordiaux.

C'est encore dans le cadre de nos activités avec ENIL que cet aspect a été le plus développé particulièrement lors de la Freedom Drive qui a réuni près de 400 personnes en situation de handicap à Bruxelles.

Trois jours d'activités ensemble sous le signe de la convivialité...

#### ➤ **La capacité de proposer des services**

Les groupes de travail de l'AWIPH sur la création de services et le rôle de la coordination ont été suspendus début d'année suite à un changement de Direction.

L'annonce de la disparition du BAP au profit de l'assurance autonomie, qui sera gérée par les mutuelles, a stoppé toute nouvelle initiative de l'Administration.

L'Agence conseil Propage-s a établi un modèle financier de service d'assistance personnelle que nous pourrions défendre en tant que projet pilote. Nous aimerions réunir des bénéficiaires sur un modèle de coopérative. Cela demanderait un financement individuel. Ce projet est lui aussi totalement remis en question.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons focalisé nos actions et interpellations sur deux aspects : nos Droits liés à la Convention ONU et les possibilités de financement des Fonds Européens.

### ➤ **La défense des intérêts**

Nous avons veillé à représenter et défendre notre autonomie tant d'un point de vue individuel que collectif à tous les niveaux de pouvoir durant toute cette année encore comme vous le découvrirez dans notre Agenda.

### **Un colloque**

Le 26 mars nous organisons au sein même du Parlement wallon un colloque intitulé « vivre sa vie : un droit fondamental ! Un droit respecté ? ».

Un projet ambitieux en collaboration avec des représentants du Groupe d'Experts européens, l'EASPD, association européenne de prestataires de services pour les personnes en situation de handicap et d'ENIL, réseau européen de la Vie Autonome, dont EVA est membre et le soutien du Représentant pour l'Europe du Haut-Commissariat des droits de l'Homme des Nations unies.

Cet événement trouvait donc pleinement son fondement dans la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et plus particulièrement le droit à l'autonomie de vie et l'inclusion dans la société, défini à l'article 19.

Nous avons rassemblé au sein du Parlement wallon à Namur des personnes en situation de handicap et leurs associations, des représentants politiques, académiciens et administrations, des experts et des prestataires de services, tant européens que belges, État fédéral et Régions, en un consortium pour une vie autonome.

Loin d'être présomptueuse, notre démarche se voulait avant tout constructive et humaine, abordant le message politique et juridique : les principes, les valeurs, les droits, quelle direction pour une politique wallonne ? Mais aussi... Comment la réaliser ? Avec des modèles de bonnes pratiques tant dans le développement de nouvelles politiques que de services.

### **La Freedom drive**

Du 29 septembre au 1er octobre, le Réseau Européen de la Vie Autonome ENIL organisait sa 7e Freedom Drive ou « la Marche pour la Liberté ». Cet événement traditionnellement organisé tous les deux ans, marquait un nouvel élan ... après 10 années de succès à Strasbourg, la Freedom Drive se déplaçait à Bruxelles !

Ce fut une occasion de rencontrer les Députés européens belges et de leur faire part des questions qui affectent nos vies

Pourquoi l'Europe ? L'Union européenne a mis en place une stratégie en faveur des personnes handicapées visant à garantir notre pleine participation et citoyenneté dans le respect de nos droits et que nous sachions comment les utiliser ! Egalement signataire de la Convention ONU, elle répondait le 27 août des efforts réalisés devant les experts à Genève. En somme, un programme ambitieux qui compte sur nous et qu'il est important d'accompagner si nous voulons le voir se réaliser !

## **4. Structure**

### L'assemblée générale

Conformément à la législation relative aux ASBL ainsi qu'à nos statuts, une assemblée générale a eu lieu le 26 juin.

### Le conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit au mieux de ses possibilités. Nous échangeons régulièrement par téléphone, mails ou lors de diverses rencontres extérieures.

### Un collaborateur

L'orientation principale de la subvention reste l'engagement d'un collaborateur.

Fin janvier 2015, engagement d'une collaboratrice jusqu'au 31 mars à temps plein selon une formule partielle de télétravail.

Contrat prolongé à mi-temps en avril, la période couverte par la subvention ayant été prolongée jusqu'au 30 juin.

Mme la Ministre Éliane Tilieux nous a accordé 5 points APE le 27 mars. Dans le cadre du renouvellement de notre subvention, cela nous a permis de recruter dans de meilleures conditions avec la capacité d'offrir un contrat temps plein.

Engagement d'une collaboratrice d'août à octobre suivi d'un nouvel engagement au 15 décembre.

## **5. Collaborations**

L'année 2015 a été très positive pour ce qui concerne les collaborations, principalement grâce à notre colloque qui a réuni de très nombreux acteurs.

Mais nous avons été particulièrement honorés du soutien et de la participation des représentants du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies pour l'Europe. Non seulement pour l'organisation de cet événement mais dans notre démarche vis-à-vis des Autorités Wallonnes

### ➤ **L'AWIPH**

Participation de nombreuses personnes de l'AWIPH au colloque, principalement Mme Baudine, Administratrice Générale en tant qu'oratrice. Mais également d'autres agents en tant que modérateur et/ou rapporteurs des ateliers, ou simples spectateurs. Un intérêt évident pour le thème et l'approche pragmatique proposée.

Plusieurs rencontres et échanges également avec les agents du service « aide en milieu de vie » qui géreront désormais les BAP.

### ➤ **ENIL**

2015, une année importante de rencontre, soutien et participation avec le Réseau européen de la Vie Autonome ! Partenaires dans l'organisation de notre colloque, nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir Mme Jamie Bolling, Directrice, comme oratrice.

L'organisation de la Freedom drive à Bruxelles a également été l'occasion d'échanges de bonnes pratiques.

### ➤ **PROPAGÉ's**

Cette année encore, l'expertise de l'agence Propage's, nous a accompagné dans de nombreux projets et reste donc un allié fort important.

### ➤ **EASPD et OHCHR**

Nous sommes très fiers de l'intérêt et de la confiance que ces 2 membres du Groupe d'Experts Européens nous ont témoignée. Nous avons accueilli Monsieur Jim Crowe, Directeur Général de l'EASPD qui est venu nous présenter l'innovation dans les services que le Pays de Galles a réalisés depuis de nombreuses années.

### ➤ **Co-nnexion - Espace de Coworking - Mons.**

Ce lieu de travail s'est révélé être un espace très convivial et porteur de projets avec l'organisation de rencontres favorisant la visibilité des coworkers.

Dans le cadre de Mons 2015, une « task force » handicap regroupant divers acteurs (associations, Administration,...) a été créée sous forme d'atelier accessibilité à cet événement. Des échanges intéressants ont élargi cette vision à une participation sociale, la capacité à vivre en autonomie.

### ➤ **La LUSS**

Depuis le 13 mars, EVA est membre officiel de la LUSS. Nous partageons pleinement les valeurs définies dans la Charte "Réunir les bénéficiaires pour les rendre pleinement acteurs de leur projet de vie et faire entendre leur voix". Si notre souci principal est, assez paradoxalement, de quitter l'image médicale pour une valorisation sociale de la personne en tant que citoyenne, la qualité du médical reste bien entendu sous-jacente et très importante.

## **6. Ressources financières**

La subvention de 40.000 € accordée par Mme la Ministre Éliane Tilieux qui se terminait au 31 mars fut prolongée jusqu'au 30 juin. Monsieur le Ministre Maxime Prévot a renouvelé ce budget pour une nouvelle période d'un an.

La cotisation annuelle de nos membres reste de 20 €.

## **7. Communication**

Une vaste campagne de communication a été mise en place pour annoncer notre colloque dès le début de l'année. Un « Save the Date » suivi d'une invitation au programme détaillé a été diffusé et relayé par les membres du Groupe d'Experts Européens lui accordant une vision internationale.

Notre site Internet ainsi que notre page Facebook ont connu une nette augmentation de leurs consultations autant qu'un grand intérêt auprès d'un plus large public.

### **Wall4u**

L'Agence NeoVectis nous a permis de faciliter et de dynamiser la communication interactive autour de cet événement.

Une diffusion en direct via le Web et une possibilité d'interaction via les réseaux sociaux a permis à tous de participer, tout particulièrement les personnes directement concernées par ce besoin de changement avant, pendant et après l'événement !

### **Activités / Agenda**

#### **13/01 – La LUSS - Namur**

Suite à notre participation à diverses formations et/ou journées d'informations organisées par la LUSS, rencontre de partage dans le but de notre adhésion à la Ligue. Nous partageons en effet les mêmes valeurs de respect de la personne/du patient tel que repris dans leur Charte.

#### **15/01 – Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances**

Rencontre avec en toile de fond la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées alors que le Centre agit en tant que mécanisme indépendant veillant au suivi de sa bonne mise en œuvre.

#### **20/01 – GT AWIPH**

Poursuite de la réflexion sur la création de pools d'assistants personnels. Les services généraux ne répondent pas aux demandes spécifiques des bénéficiaires. Ce Groupe de Travail a pour objectif de déterminer un canevas des besoins non couverts ainsi que la façon d'y répondre.

#### **23/01 – Madame Katrijn Dekoninck - Improof**

Dans la perspective de l'organisation de notre colloque, rencontre avec Mme Dekoninck de la société Improof accompagnant les projets européens. Celle-ci a une expérience professionnelle de plusieurs années à l'EASPD, co-organisateur de l'événement.

#### **02/02 – Parlement wallon**

Visite du Parlement wallon où nous avons eu le privilège d'organiser notre colloque.

#### **05/02 – AWIPH Charleroi**

Rencontre avec Madame Baudine, Administratrice Générale de l'AWIPH, pour des questions relatives au BAP, comme par exemple possibilité pour les bénéficiaires de déduire leur cotisation/affiliation à EVA ou tout autre association comme cela se fait en Flandres et demande de la vision de l'AWIPH du mot « domesticité », celui-ci revenant régulièrement dans les débats.

#### **09/02 – Colloque Grande Dépendance – PHARE Bruxelles**

Madame Céline Fremault, Ministre en charge de l'aide aux personnes handicapées à Bruxelles, et le Service PHARE ont organisé une journée de réflexion et d'échanges autour du thème : "Les personnes handicapées de grande dépendance à Bruxelles : enjeux et besoins" et présenté les résultats de l'enquête menée sur ce thème.

#### **13/02 – EASPD**

Réunion de travail préparatoire au Colloque du 26 mars.

#### **26/02 – BSB Consulting - Charleroi**

Présentation à tous les bénéficiaires et personnes concernées des résultats de l'enquête sur le BAP demandée par Madame la Ministre Eliane Tillieux à BSB Consulting. Ces présentations ont également eu lieu le 09/03 à Liège et le 12/03 à Namur.

#### **05/03 – Commission Européenne**

Dans la perspective de la présentation du rôle de l'Europe dans une stratégie de désinstitutionnalisation, rencontre avec les représentants du Fond Social de la Commission Européenne.

#### **13/03 – Monsieur Philippe Creteur**

Rencontre avec Monsieur Creteur afin de mettre au moins la stratégie de communication autour du Colloque.

#### **24/03 – AWIPH Charleroi**

Au vu du départ de Madame Englebert, nous avons été invités avec Monsieur Jean-Marie Huet (ABMM) à rencontrer Mme Goffelli, responsable des Services d'Aide en Milieu de Vie ainsi que Messieurs Luyckx et Beclin, gestionnaires de ces Services, pour établir un contact, clarifier les interventions de chacun et réfléchir à l'implication des bénéficiaires.

#### **26/03 – Colloque « Vivre sa vie : un droit fondamental ! Un droit respecté ? »**

Toutes les vidéos et actes de notre colloque sont disponibles sur notre site internet.

#### **01/04 – CEPESS Bruxelles**

Le Centre d'Etudes du CDH organisait un cycle de conférences : « Vivons mieux, vivons heureux » Pour un allongement de la vie de qualité. La conférence du 1<sup>er</sup> avril était une présentation de l'Assurance Autonomie : Créer une Assurance Autonomie pour soutenir l'aide et les soins oui, mais comment ?

#### **11/05 – Rencontre Monsieur Paul Magnette**

Monsieur Paul Magnette, Ministre-Président et Madame Yolande Husden, Cheffe de Cabinet adjointe, nous ont reçu avec Monsieur Jan Jarab de l'OHCHR afin d'envisager les aspects et contenus de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées ainsi que l'application de celle-ci en Région wallonne, plus particulièrement l'article 19 et l'utilisation des Fonds Européens selon les Lignes Directrices de l'EEG.

#### **11/06 – Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances**

Echange avec Monsieur Magerotte et le Centre pour l'égalité des Chances autour des recommandations et Fonds Européens, particulièrement le rôle et les actions à venir pour l'inclusion sociale.

#### **15/06 – AWIPH Charleroi**

Rencontre avec Madame Goffelli, Messieurs Luyckx et Beclin (Services d'Aide en Milieu de Vie) afin de redéfinir les contours de notre collaboration et échanger autour du BAP : groupes de réflexions, vade-mecum, enquêtes, formations, budget et arrêté.

#### **18/08 – Rencontre Monsieur Maxime Prévot**

Rencontre avec Monsieur le Ministre afin de lui faire part de notre expérience, nos attentes et inquiétudes concernant le développement de l'aide en milieu de vie pour les personnes porteuses de handicap dans le nouveau paysage institutionnel wallon (AViQ).

#### **25/08 – Média Tour**

Co-nnexion, espace de co-working utilisé par l'ASBL, organise un « Média Tour ». Chaque co-workers rencontre la presse locale (Sud Radio, TéléMB, Vivacité, Vlan, la Province et le Soir) et EVA a ainsi pu être présentée aux médias et établir des contacts intéressants.

#### **14/09 – Conseil de l'Europe Bruxelles**

Rencontre avec Monsieur Nils Muižnieks, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, dans le cadre de sa visite en Belgique du 14 au 18 septembre. Nous avons été invités à la consultation de la société civile concernant les Droits des Personnes Handicapées.

#### **17/09 – Rencontre avec Madame Fleur Sizaire**

Dans le cadre de « Mons 2015 : Capitale Européenne de la Culture », un groupe « handicap » a été créé et dirigé par Madame Sizaire afin de garantir une accessibilité à l'événement. Nous souhaitons échanger notre expérience et évaluer d'éventuelles actions communes.

### **25/09 – Rencontre Monsieur Wabo**

Selon notre expérience et notre vision, Monsieur Olivier Wabo nous a présenté son projet « Hainaut Home Care ». Il nous a proposé de collaborer à un projet de formations pour les gardes malades répondant aux besoins d'une population vieillissante auquel nous n'avons malheureusement pu répondre.

### **29/09, 30/09 et 01/10 – Freedom Drive Bruxelles**

### **23/10 – Commission Européenne**

Nous avons participé à une formation interactive organisée par la Commission Européenne sur le développement de la qualité du soutien en milieu familial et le soutien communautaire comme alternative aux soins en établissement en lien avec la désinstitutionnalisation.

### **28/10 – VIA BAP**

Les associations regroupées dans le mouvement VIA nous ont invités à les rejoindre pour une rencontre avec Madame la Ministre Fremault souhaitant discuter du BAP qui est toujours au stade de projet pilote à Bruxelles.

### **18/11 – La LUSS - Namur**

La formation « Mise en application de la 6ème réforme de l'Etat : une opportunité pour les usagers ? » présentait une vision globale et une meilleure compréhension des organes de concertation en matière de santé aux différents niveaux de pouvoir et les lieux de concertation afin d'y renforcer notre capacité en tant que représentants d'association.

### **26/11 – La LUSS - Namur**

Séance d'information : « Usagers et centres de coordination de l'aide et des soins à domicile : comment mieux agir ? » durant laquelle les Fédérations d'aide et soins à domicile et Centres de Coordinations ont informé les usagers sur les réalités de l'aide et des soins à domicile et présentent un exposé commun portant sur la pratique quotidienne au sein des centres de coordination à Bruxelles et en Wallonie.

### **Nombreuses autres rencontres et contacts « informels »**

### **Perspectives**

Transition et bouleversement tant des institutions que des politiques mises en place... 2015 nous a plongé dans une grande incertitude. Particulièrement avec l'annonce de la disparition du BAP au profit d'une Assurance Autonomie que Monsieur le Ministre proposera comme réponse aux recommandations de l'ONU ainsi qu'à la Condamnation de l'Etat belge par le Comité Européen des Droits Sociaux...

Avec l'assurance autonomie, nous craignons pour nos Droits alors que nous évoluerons dans un budget limité dans ce contexte assurantiel et une argumentation toujours en lien avec le vieillissement de la population, un autre grand défi auquel la Région doit faire face.

L'Assurance Autonomie donnera droit uniquement à des prestations en nature de garde malade à domicile, aide familiale et aide-ménagère sociale à un tarif préférentiel.

Notre expérience ainsi que les enquêtes de l'AWIPH, de BSB à la demande de Madame la Ministre Tillieux sur le BAP ont démontré toutes leurs difficultés de fonctionnement, barrières de mentalités et inadéquation avec le handicap, nous avons d'ailleurs des GT à l'AWIPH pour la création de services... Ce secteur, qui aura ainsi le monopole, serait



toutefois en pleine réforme et nos rencontres nous laissent penser qu'un travail commun serait possible...

La Wallonie, d'un point de vue culturel, anthropologique ou même politique, reste dans une vision très paternaliste de la dépendance. Peur de l'excès, de nous laisser de l'autonomie qui serait synonyme d'exagération. C'est dans ce contexte que nous devons essayer de reconstruire.

Nous demandons un plan pour TOUS les handicaps... mais avec quels moyens et quels types de services ? On ne peut comparer les besoins d'une personne de 80 ans en perte d'autonomie qui souhaite finir sa vie dignement à la demande d'une jeune myopathe de 20 ans qui ne demande qu'à la vivre pleinement !

De plus, le financement de la personne nous paraît primordial pour garder un minimum de liberté et de qualité. Des services en nature gérés par les mutualités nous font craindre un recul vers un modèle médical plutôt que social, la survie plutôt qu'un réel projet de vie.

2016 s'annonce d'ores et déjà sous le signe de la vigilance, de la revendication et valorisation de nos Droits et Besoins, mais nous l'espérons avant tout sous le signe du partenariat et de la collaboration qui sont aussi des valeurs fondamentales de la Convention des Nations Unies.